

17/6/25 Webinaire "Les données de stationnement, pourquoi et comment"

compte-rendu des questions/réponses et discussions

Le webinaire a réuni 80 participants.

Les présentations sont téléchargeables sur cette page :

https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_693633/fr/17/6/25-webinaire-les-donnees-de-stationnement-pourquoi-et-comment

Les questions sont classées en lien avec chaque présentation.

1) Introduction - Les données : un enjeu essentiel pour les politiques de stationnement - DGITM / Direction des Mobilités Routières - Tristan Guilloux, Chargé de Mission Aménagement et Transition Écologique en Ville

A noter en conclusion l'annonce de la réactivation d'un GT national sur le stationnement pour réunir des associations représentant les collectivités, la FNMS et la DGITM pour travailler, entre autres, sur le renouvellement d'un observatoire national du stationnement.

De Yan Pachot - Ville de Lyon

Auriez vous des **exemples d'observatoire du stationnement** qui ont été mis en oeuvre, et des contacts ? et avec quels outils ?

Tristan GUILLOUX – DGITM :

- Nicolas Bonne de l'AURG pourra vous donner des informations sur l'actualité de l'observatoire du stationnement de la région grenobloise

- voir aussi le site de l'ADEUS (agence d'urbanisme de Strasbourg).

<https://www.adeus.org/publications/observatoire-du-stationnement/>

sur Paris, voir le site de l'APUR et l'observatoire parisien des mobilités qui dispose de quelques éléments sur le stationnement, dont des données en opendata

<https://opendata.paris.fr/pages/observatoire-parisien-mobilites/>

Nathalie Garat (Cerema) : quelques exemples d'observatoires de collectivités (liste non exhaustive): MEL, Toulouse, Paris, Grenoble

Emmanuel Perrin (Cerema) : Historiquement Strasbourg ou encore Metz ont aussi mis en place des observatoires du stationnement... plus récemment Valenciennes. La difficulté réside souvent dans la pérennité des dispositifs d'observation, qui ont parfois été intégré ensuite dans des observatoires des déplacements.

Christophe Begon (Sareco) : <https://parking.brussels/fr/observatoire>

De Willy CHANE PANE / KapX.io

Est ce les enquêtes ont aussi concerné l'Outre Mer ?

Tristan GUILLOUX – Dgitm : les enquêtes quinquennales portaient également sur les DOM; mais avec des taux de réponse très variables.

La dernière livraison (enquête 2015) est disponible sur la plateforme Cerema.doc

Avec le panorama :

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17107/panorama-du-stationnement-public-sur-voierie-enseignements-de-l-enquete-nationale-2015>

Et l'annuaire ville par ville :

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/16213/enquete-nationale-sur-le-stationnement-public-annuaire-2015>

Olivier Asselin – AITF : les enquêtes quinquennales ne réalisaient pas d'enquêtes en propre, c'est un appel aux collectivités et à elles de répondre au questionnaire, le CEREMA réalisait la collecte, la synthèse, et la publication des données.

Olivier Asselin – AITF :

La **définition des données pour les obligations réglementaires** est importante : la définition précise de l'emprise d'un parc va conditionner lesquels, selon leur surface, sont soumis aux obligations d'ombrière photovoltaïque ou de désimperméabilisation.

2) Données de stationnement et normalisation - FNMS - Thierry Brusseaux, Animateur du groupe de travail de Normalisation des données de stationnement CN03/GT9 du BNTRA

La présentation de Thierry Brusseaux a fait le point sur les normes existantes et les obligations réglementaires, la principale étant le **règlement délégué MMTIS**, qui couvre les informations statiques et dynamiques qui doivent être publiées sur le PAN (point d'accès national) pour alimenter les services aux usagers, dont l'annexe (1. TYPES DE DONNÉES STATIQUES, HISTORIQUES ET OBSERVÉES SUR LES DÉPLACEMENTS ET LA CIRCULATION) liste les données de stationnement. L'obligation de publication porte sur des **données disponibles** (pas d'exigence de mise en place de solutions pour les données dynamiques si non existantes) qui doivent être publiées dans un format normalisé (NETEX) lorsque le profil correspondant est disponible (ce qui est le cas pour les données statiques du stationnement en ouvrage avec le **Profil Netex Parking France**, mais pas pour les données tarifaires et dynamiques ni pour le stationnement en voirie, qui sont à l'ordre du jour des futurs travaux du groupe de normalisation GT9).

Patrick Gendre : Pour info, **l'ART a organisé un webinaire sur la publication des données de mobilité** vendredi dernier, les supports seront bientôt en ligne sur le site web de l'ART

Stéphane Schultz : **Datex2** est le format utilisé par DiaLog pour l'ouverture des données de réglementation de circulation <https://dialog.beta.gouv.fr/>
+ d'infos sur le modèle conceptuel de données de DiaLog
<https://fabrique-numerique.gitbook.io/doc.dialog.beta.gouv.fr/integrer-des-donnees/processus-dintegration-de-donnees>

3) Connaître l'offre de stationnement pour appuyer les politiques locales - Métropole Européenne de Lille / AITF - Solen Guirriec Chargée de mission politique de stationnement, et Olivier Asselin Animateur du groupe de travail Stationnement de l'AITF

Olivier Asselin a mentionné le numéro spécial Stationnement de la revue Transports Urbains, réalisé avec l'AITF : <https://shs.cairn.info/revue-transports-urbains-2024-1?lang=fr>

Solen Guirriec a fait une présentation très complète des données relatives à l'offre de stationnement disponibles à la MEL aussi bien l'offre publique (voirie, parcs et aires de stationnement) que privée, en expliquant bien les enjeux de ces données que ce soit dans leur définition que dans leur mobilisation pour accompagner les objectifs de politiques publiques associées.

De Mathieu Rajerison (cerema)

La base de données est-elle publiée en **open data** sur <https://data.lillemetropole.fr> ?

Non, pas dans son entièreté, certaines données sont publiées pour certaines communes (Lille, Roubaix...)

De Marielle Jeannerod

est-ce que vous mettez à jour en continu ?

Solen Guirriec – MEL : la **mise à jour des données (de voirie)** est réalisée par quart chaque **année**, donc mise à jour tous les 4 ans

De Yan Pachot - Ville de Lyon

<https://www.urbalyon.org/fr/StationnementLyon>

nous avons effectué une étude similaire sur Lyon

Concernant les **aires de stationnement**, s'agit-il d'une **compétence métropole ou ville** ?

→ <https://www.lagazettedescommunes.com/900205/lexercice-de-la-competence-parcs-et-aires-de-stationnement-sera-t-il-modifie/>

De Willy CHANE PANE / KapX.io

Est-ce que ces **données sont utilisées pour les PLU** des collectivités ?

Olivier Asselin – AITF : Nous avons utilisé les données d'offre des parcs en ouvrage dans l'inventaire des parcs de stationnement ouverts au public demandé au rapport de présentation. Cela nous permet en partie de répondre au L152-6 du code de l'urbanisme, quand les dérogations nous demandent de regarder les capacités existantes de stationnement.

De Yan Pachot - Ville de Lyon

Ce ne sont pas les communes de la métropole de Lille **qui gèrent la donnée stationnement** ?

Olivier Asselin – AITF : Difficile de parler de "La" donnée stationnement, on voit bien qu'elle est multiple... Les villes ont leurs propres données relatives au stationnement payant et à son exploitation par exemple, ce dont la MEL ne dispose pas. On peut imaginer que les données de la ville et de la MEL ne soient pas exactement les mêmes, le sujet étant celui de l'usage des données, et de l'échelle d'analyse, la ville étant plus tournée vers l'exploitation, la MEL sur de la définition de stratégie.

De Yohan GIBERT - CUGBM Voirie

le streetview de la MEL, c'est Panoramax ?

Olivier Asselin – AITF : Oui, l'outil "panoramax" est nouveau et en cours d'appropriation par les services de la MEL. Pour en savoir plus <https://panoramax.fr/>

De Jean Baptiste David - Région Sud

Le recensement de la MEL ne concerne pas les **aires de livraisons** en milieu urbain, qui pourraient notamment être partagées/mutualisées avec des espaces de stationnement publics ?

Olivier Asselin – AITF : Les aires de livraison sont bien identifiées dans les données de la MEL.

De Yan Pachot - Ville de Lyon

Où peut on retrouver l'enquête du Cerema sur le **recensement des garages privés** ?

Olivier Asselin – AITF : Données foncières : Une étude du Cerema pour la Métropole Européenne de Lille <https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/593612/l-etude-du-stationnement-prive-via-les-fichiers-fonciers-sur-la-metropole-europeenne-de-lille>

Emmanuel Perrin (Cerema) : également, sur la connaissance du stationnement, de son fonctionnement et de son usage, et sur l'intérêt de **combiner des données quantitatives et qualitatives**, le Cerema a expérimenté en 2024 avec des **villes de taille moyenne des diagnostics flash** sur le stationnement, réalisés sur une journée et combinant différents types de recueils de données et d'enquêtes. Plus d'informations (avec le rapport en bas de page) sur :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/expertiser-problematiques-stationnement-mieux-agir>

De Yan Pachot - Ville de Lyon

J'ai une question sur l'inventaire du stationnement sur voirie. Digitalisez/recensez vous dans votre système d'information, des **places privées sur des voiries privées** ouvertes à la circulation publique ? Egalement est ce que vous recensez le **stationnement interdit/génant** ? et le **stationnement d'usage toléré** à savoir des véhicules qui se garent sur des emplacements qui ne sont pas du stationnement et sur lesquels il n'existe aucune réglementation spécifique ?

En complément : Pour le stationnement dans les voies privées ouverte à la circulation publique, lors d'extension en payant en 2019-2020, on a déjà mis en payant les places. Si les riverains ne veulent pas, ils devaient mettre une barrière.

lors de récentes extensions, on leur a demandé leur avis en réunion d'information, certains étaient ok pour le mise en payant pour éviter le report sur leur rue, d'autres ont répondu non et ont accepté un risque de report et d'autres ont engagé une procédure de fermeture de leur voie avec barrière.

Solen Guirriec (MEL) : les données en voirie ne couvrent que l'offre publique, pas le stationnement interdit (ce n'est pas de l'offre), et incomplètement le stationnement toléré (important en péri-urbain).

Robin Puchaczewski : A Toulouse Métropole, on recense lorsque c'est possible le stationnement sur voiries privées ouvertes au public (utile au titre du pouvoir de police du maire), on a un attribut sur notre table pour distinguer public et privé

Erwan RANSON (Rennes) : pour répondre à une question précédente, selon l'article L.151-4 du code de l'urbanisme, le rapport de présentation « établit un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités. » (donc y compris des places privés ouvertes au public)

4) la collecte et l'analyse de données de stationnement pour des décisions publiques plus éclairées - Sareco - Christophe Begon Directeur

La présentation de Sareco a permis de mettre en évidence des retours d'expérience concrets sur le recueil et l'analyse de données pour les différents types de stationnement, avec les limites des données disponibles et l'importance pour les collectivités de **bien définir, dans les contrats d'exploitation du stationnement payant, sur voirie ou en parkings publics, les données que peuvent fournir les exploitants** également pour répondre aux besoins d'analyse et diagnostic.

Le stationnement privé représente classiquement les 2/3 de l'offre de stationnement en milieu urbain et est la moins documentée / la plus difficile à connaître. Une source d'information intéressante parmi d'autres peut être le nombre et le prix des places de parkings privés proposées par les opérateurs de parkings partagés tels que yespark, zenpark ou bepark.

Un exemple intéressant, a priori sans équivalent en France, est celui de Bruxelles qui propose un aperçu du niveau d'occupation du stationnement sur voirie à trois périodes de la journée (<https://parking.brussels/fr/observatoire>).

De Sylvain MICHELON

Les ratios de **coûts d'une place** stationnement dans la présentation sont-ils TTC ou HT ?

→ HT, par place

Emmanuel Perrin (Cerema) :

Pour le recensement des places privées hors voirie, évoqué par Christophe et réalisé sur la base de relevé terrain, c'est [dans le guide de 2000 sur les enquêtes de stationnement](#)

5) La digitalisation du stationnement payant sur voirie : de l'offre au pilotage opérationnel et politique - EasyPark - Olivier Koch directeur France

La présentation d'Olivier Koch montre à travers des exemples concrets de déploiement, une **vision système d'information** » du stationnement intelligent à l'état de l'art, couvrant le recueil de données, l'exploitation, le paiement, le contrôle, l'information et les outils d'analyse.

De Sylvain MICHELON Cerema

Intervention sur le **potentiel de l'analyse d'image par IA** pour le recensement du stationnement en voirie. Exemple de l'identification des traversées piétonnes avec l'outil Cerema **Zebra** développé pour la DSR, avec l'Université de Bordeaux (obligation de suppression de la place en amont des intersections : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/dossier-zebra-diagnostic-securite-du-passage-pieton-assiste>). Le Cerema Méditerranée contribue sur la partie analyse d'images.

c'est une offre de service Cerema (les données sont générées à la demande): voir l'article en lien avec Zebra : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/zebra-recenser-visualiser-passages-pietons-votre-territoire?folder=13978>

question : sur le relevé d'offre sur voirie, y a t il déjà eu des tentative d'utiliser l'IA sur les banques d'images (photos aériennes / vues immersives) ?

David JONGLEZ ESRI :

Je confirme sur l'approche IA sur la base de vues immersives fonctionne très bien, que ce soit avec des solutions commerciales comme cyclomedia, ou des outils publics comme Panoramax.

Stéphane Schultz : en complément, pour info, la région IDF par exemple a commandé une vue aérienne "basse altitude" avec une précision de quelques centimètres. Prévu pour cet été il me semble.

Patrick Gendre : on pourrait imaginer une analyse à plusieurs échelles, une 1^{er} niveau d'analyse France entière qui fournirait une donnée incomplète mais couvrant tout le territoire, et des analyses plus complètes par chaque collectivité à partir de données plus fines mais nécessitant plus de ressources...

De ANNE MARSOT Egis

Egis va proposer un **outil d'inventaire de la voirie** (stationnement, mobilité, box vélo, bac à compost...)

Yan Pachot - Ville de Lyon : La **Ville de Lyon va en effet expérimenter** la solution d'EGIS.

6) Conclusion - La plateforme expertise territoires du Cerema au service de la communauté stationnement - Cerema - Patrick Gendre

Les présentations très riches ont permis de faire un panorama complet du sujet, même si il n'a pas été possible de tout aborder (vélo, recharge électrique...).

On voit qu'il y a beaucoup de chantiers en cours ou potentiels (standardisation, observatoires locaux, observatoire national, publication open data, application des réglementations...).

Les experts stationnement du Cerema participeront aux prochains travaux avec les collectivités et le ministère.

A son niveau, la communauté Expertises-Territoires peut contribuer pour partager de la veille, **poser des questions et initier des discussions** élargies au-delà des seuls spécialistes du stationnement.

Egalement, on réfléchit à créer (et maintenir) des pages ressources autour des données de mobilité, pour chaque métier : pour le stationnement, la version de travail de cette **page ressource** est :

https://cerema.github.io/mobscidat/types_donnees/stationnement/

Si cette page vous semble utile, merci d'avance de nous faire part de vos remarques !

Discussion.

Sandra CASCALHEIRA (IDFM) :

Je suis amenée à établir le volet stationnement du **compte déplacements** pour l'Ile-de-France et serai amenée à vous contacter car c'est un sujet nouveau pour moi.

Stéphane Pignal (transport.data.gouv.fr) : les données de stationnement sont traitées sur le **point d'accès national transport data gouv**, compte , il n'a pas été possible de maintenir la Base Nationale des Lieux de Stationnement (seule la Base Nationale des Lieux de Covoiturage est maintenue), mais le stationnement est bien dans la feuille de route, en lien avec les données indiquées dans la présentation de Thierry Brusseaux, y compris à terme sur le temps réel.

Olivier Asselin – AITF :

La MEL a investi dans la BNLS lors de sa création, il faudrait en effet clarifier la situation et reprendre les travaux.